



Conseil d'Administration

1/21-22

Compte – rendu

Mardi 28 septembre 2021

Siège Social
Pôle Administratif et Sportif
7 Rue André Citroën
31130 – BALMA
Contacts 0561 488 337

Pôle Financier
47 ter, rue de l'Ancienne Porte
Neuve - 11100 – NARBONNE
Contacts 0468 753 104

ligue@badocc.org
<https://www.badocc.org/>

Association déclarée
Régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Affiliée à la FFBaD

SIREN 413 462 854
Code A.P.E 9312 Z



Administrateurs

Présents : David ANGELATS, Jean-François ANINAT, Anne-Sophie BIEULES, Gilles CASTILLON, Martine CASTILLON, Alain FABRE, Christophe FAULMANN, Alain GILLE, Philippe HAZANE, Marcel MAUREL, Adrien MOGLIA, Christian PRIVAT.

Excusés : Germain BIEVLIET, Xavier BOHARD, Florent CHAYET, Kévin DELORY, Janick KNAEBEL, Laëticia PALLOURE, Fayza ZIOUECHE.

Absents : Guy BOISOT.

Salariés :

Présents : Tristan AURAND, Yannick GARNIER, Roxane VENUTI.

Excusés : Valérie BALLESTER, Xavier DEMANZE, Manu DUBRULLE, François DURIER, Jean-Maurice GASTAL.

Invités :

Présents : Nicolas GALTIER (CTN), Philippe GIROUD (Réfèrent CPC).

Votants présents : 12/20 administrateurs

Ordre du jour

0.	APPROBATION DU CR – CA5 DU 11/05/2021	1
	Vote – 1 :	1
1.	COMMUNICATION DU PRESIDENT	1
	1.1. <i>Mouvement des élus et du personnel</i>	1
	1.2. <i>Point sur les licences</i>	1
	1.3. <i>Bilan Faire Toulouse</i>	2
	1.4. <i>Commissions : rappel rétroplannings et dates butoirs</i>	3
	1.5. <i>Affaire Sport Raquettes – West Gut</i>	3
2.	SECTEUR ADMINISTRATIF	3
	2.1. <i>Sièges vacants au bureau</i>	3
	2.2. <i>Calendrier des réunions</i>	3
3.	SECTEUR DEVELOPPEMENT	4
	STRUCTURATION / BAD ET TERRITOIRE	4
	3.1. <i>Bilan ANS</i>	4
	3.2. <i>Nouveau membre commission UNSS</i>	5
	Vote – 2 :	5
	3.3. <i>Création Club Castelnau d'Estretfonds</i>	5
	SPORT POUR TOUS ET PREVENTION / NOUVELLES PRATIQUES	5
	3.4. <i>Bilan sportif et financier AirBad</i>	5
4.	POLE RESSOURCES	6
	EQUIPEMENTS	6
	4.1. <i>Point SRE et Région</i>	6
	COMMUNICATION / MARKETING / PARTENARIAT	7
	4.2. <i>Amendements contrat partenariat SPORTMINEDOR</i>	7
5.	SECTEUR VIE SPORTIVE	7
	5.1. <i>Calendrier sportif : ajout date banalisée championnats départementaux</i>	7
	Vote – 3 :	7
	5.2. <i>Attribution des compétitions régionales</i>	7
	Vote – 4 :	9
	Vote – 5 :	9
	5.3. <i>Projet évolution Coupe Interdépartementale</i>	9

SPECIALISTE BADMINTON

SPORTMINEDOR

www.sportminedor.com

contact@sportminedor.com

Tél: 04 34 81 65 73

[f Sportminedor](#)

0. Approbation du CR – CA5 du 11/05/2021

Vote – 1 :

Résultat du vote : Pour (11) Contre (0) Abstention (0)

Le CR – CA n°5 du 11 mai 2021 est validé à l'unanimité.

1. COMMUNICATION du PRESIDENT

1.1. Mouvement des élus et du personnel

- Personnel : Départ de Valérie COURTOIS le 31 juillet 2021 à la suite d'une rupture conventionnelle, remplacée au 23 septembre 2021 par Yannick GARNIER. Ce dernier occupe un poste de secrétaire administratif et sportif en CDD de 9 mois à 35h/semaine. Cet emploi fait partie du dispositif « plan emploi compétence » de pôle emploi octroyant une aide à hauteur de 65% du smic et des charges sur 30h hebdomadaires. S'il donne satisfaction la ligue pourrait lui proposer un CDI donnant accès à une aide de l'ANS, aide dont ont déjà bénéficié Manu DUBRULLE, Valérie BALLESTER et Frédéric MICHEL De ROISSY.

Arrivée prévue le 2 novembre 2021 de Louis DEPREZ, ancien stagiaire communication en alternance à la ligue, à un poste « communication et développement » en CDD de 8 à 9 mois, aidé par l'ANS et la DRAJES.

Suite à l'élection de Yohan PENEL et à la restructuration des CTN mis à disposition des ligues par la fédération, Nicolas GALTIER n'aura plus de mission régionale à hauteur de 50% en Occitanie. Il retourne sur des missions 100% nationales.

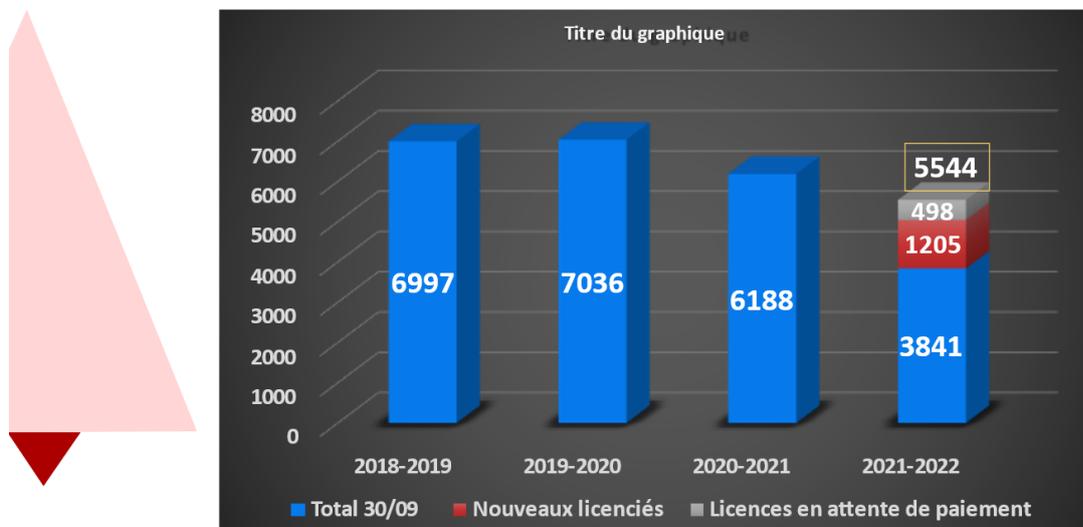
- Elus : Démission de Alain FABRE des postes de Trésorier et de Vice-président Vie Sportive, mais reste membre du CA et responsable de la CLOT.

(Arrivée de Philippe GIROUD)

1.2. Point sur les licences

*Les données pour la saison 2021-2022 datent du 28 septembre 2021

Total au 30 septembre

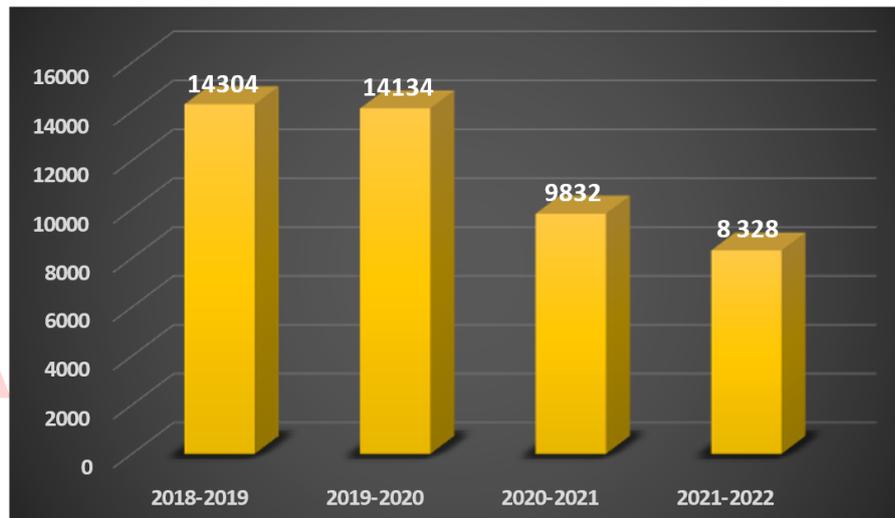


La diminution attendue du nombre de licenciés suite à la situation sanitaire se concrétise avec un retard de 20% par rapport à la saison 2019-2020. A l'échelle nationale la fédération accuse un retard de 9%. La comparaison est cependant difficile à faire tant les politiques de confinement ont été différentes d'un territoire à l'autre.

À noter la part de nouveaux licenciés (1205 pour 5544 licences).



Projection en fonction de 2019-2020



Une estimation basée sur l'évolution du nombre de licenciés en saison 2019-2020 laisse espérer un total de 8328 licenciés en fin d'année. Cependant les annonces gouvernementales à venir pourraient grandement influencer les prises de licences avec comme conséquence la difficulté d'anticiper le nombre de licenciés d'ici la fin d'année. Ce nombre pourrait ainsi être revu à la hausse assez rapidement.

L'objectif de 7500 licenciés prévu dans le budget 2022 devrait être atteint, voire dépassé.

[L'ensemble des données recueillies au 28 septembre sont accessibles ici.](#)

1.3. Bilan Foire Toulouse

La ligue a été sollicitée par le CROS pour tenir un stand à la Foire de Toulouse du samedi 4 au lundi 13 septembre au Parc des Expositions & Centre de Conventions, site du MEETT. Ouverture quotidienne de 10h à 19h ainsi que deux nocturnes jusqu'à 22h les mardi 7 et vendredi 10 septembre.

La tenue d'une journée complète nécessitait la présence de 2 personnes en simultanément. 6 élus, 3 salariés et 1 apprenti ont assuré ce rôle lors de l'évènement.

Différentes activités ont été proposées au public :

- des démonstrations Adultes, Jeunes et Handibadminton soutenues par les clubs de Blagnac, Lavar et du Volant Salançais ;
- mise à disposition du matériel (dont un tapis/terrain prêté par le comité 34 et la machine à distribuer les volants de la ligue) ;
- organisation de matchs ;
- explications des fondamentaux du badminton aux jeunes présents.

À noter une fréquentation assez faible en semaine mais forte (jusqu'à 30 personnes / heure) les weekends. La crise sanitaire a eu cependant un impact non négligeable sur la fréquentation (300 stands cette année pour 800 les années précédentes).

La ligue remercie chaleureusement le club de Blagnac et tous ses licenciés ainsi que les joueurs Parabadminton venus des Pyrénées-Orientales pour leur forte implication lors de cet évènement. Si la participation de la ligue à la Foire se voit renouvelée la saison prochaine, il sera indispensable que les clubs s'investissent de cette manière.



[Vous pouvez retrouver l'intégralité de la présentation ici.](#)

(Arrivée de David ANGELATS)

1.4. Commissions : rappel rétroplannings et dates butoirs

Le président insiste sur le respect des dates butoirs notamment quant à la remise des documents de présentation des points à l'ordre du jour des réunions, la réponse sur la présence à ces réunions, la participation aux e-votes, etc. De même il est nécessaire de préparer les évolutions des différents règlements de la saison suivante pour le CA précédant l'AG de la ligue afin de pouvoir communiquer largement auprès des dirigeants et des joueurs avant le début de la saison. Cela permet de travailler dans des conditions sereines en analysant bien ce qui doit l'être.

1.5. Affaire Sport Raquettes – West Gut

Le président rappelle les principaux points sur l'affaire qui oppose la ligue et son associé le magasin Sports Raquettes à la société West Gut datant de novembre 2017.

Il informe les membres du CA que le dossier devait être plaidé le 20 décembre 2021 mais un report a finalement été annoncé. La nouvelle date de plaidoirie sera fixée le 16 décembre pour un report probable en 2022.

En fin de son intervention le président fait lecture d'une lettre de Valérie COURTOIS adressée aux membres du CA suite à son départ et informe de la lettre d'intention de candidature pour l'organisation des France Parabadminton de 2023 des clubs de Saint-Orens et de Blagnac (en potentielle association). La compétition aurait lieu dans la nouvelle salle de Saint-Orens.

La ligue pourrait être amenée à accompagner ce projet.

2. Secteur ADMINISTRATIF

2.1. Sièges vacants au bureau

Le secrétaire général rappelle certains points des statuts de la ligue :

- **15.3** : « *Après l'élection du Président, le Conseil d'administration élit en son sein, au scrutin secret, un Bureau composé de 9 membres, dont le Président nouvellement élu, un trésorier et un secrétaire général. Le Bureau peut comprendre un ou plusieurs vice-Présidents, secrétaires adjoints ou trésoriers adjoints ainsi que des membres.* »

- **15.4** : « *Le Bureau est composé de manière à respecter la parité, conformément au Code du sport, soit une proportion minimale de 40 % des sièges pour les personnes de chaque sexe.* »

Appliqué au niveau de la ligue 4 sièges sont réservés aux femmes et 5 aux hommes.

Or 3 sièges réservés aux femmes et 1 siège réservé aux hommes sont vacants (dont celui du ou de la trésorière générale).

Le poste de trésorier général doit être rempli très rapidement afin de satisfaire aux obligations statutaires. Ce poste demande un minimum de compétences en comptabilité et trésorerie.

À noter que le président ne peut pas occuper le poste de trésorier.

2.2. Calendrier des réunions

Point reporté à un prochain CA.



3. Secteur DEVELOPPEMENT

Structuration / Bad et territoire

3.1. Bilan ANS

Ce bilan a été présenté lors du CPC de septembre 2021

Demandes de la ligue, des comités et des clubs pour 2020 et 2021

Comparatif 2021-2020

	2020	2021	2020	2021	2020	2021	
	Demandeurs		Bénéficiaires		Montants accordés		
Ligue	1	1	1	1	24 125 €	23 500 €	-2,59%
Comités	10	7	8	6	18 946 €	13 168 €	-30,50%
Clubs	15	17	12	13	24 364 €	46 948 €	92,70%
Total	26	25	21	20	67 435 €	83 616 €	
CHAQUE CLUB A EU + 598€ POUR AIDE "DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE"							

À noter :

Ligue : légère diminution des montants accordés par rapport à la saison précédente.

Comités : moins de demandes et baisse des aides notable 30% (cf. les explications ci-dessous).

Clubs : 2 demandes supplémentaires avec très forte augmentation 93%.

Ces différences s'expliquent notamment par les politiques fédérales et gouvernementale (ANS) qui visent à favoriser les clubs.

De plus chaque club récipiendaire a reçu une aide de 598€ pour le développement de la pratique.

Les comités ayant reçu des aides la saison précédente et n'ayant pas pu mener à bien leurs projets suite à la crise sanitaire n'ont pas redemandé un soutien de l'ANS pour les mêmes actions (l'argent ayant déjà été touché), ce qui explique en partie la diminution de 30%.

Cependant malgré ces explications, le conseil d'administration ne peut s'empêcher d'exprimer ses inquiétudes quant à l'avenir des structures intermédiaires comme les comités si les montants qui leur sont alloués continuent d'être revus à la baisse.



Répartition des montants ANS distribués aux comités**Montant ANS 2021**

2021					
COMITES	Demande montants actions	Attribué FFBAD	Demande Plan de relance	Attribué FFBAD	TOTAL 2021
Comité 11	3 655,00 €	2 200 €	1 150 €	400 €	2 600 €
Comité 12	1 167,00 €	1 013 €	5 000 €	1 500 €	2 513 €
Comité 30	600,00 €	0 €	- €	0 €	0 €
Comité 31	4 200,00 €	1 700 €	2 400 €	800 €	2 500 €
Comité 46	3 300,00 €	1 800 €	- €		1 800 €
Comité 81	2 780,00 €	1 605 €	1 000 €	600 €	2 205 €
Comité 82	2 000,00 €	1 550 €	- €		1 550 €
TOTAL COMITES	17 702,00 €	9 868 €	9 550,00 €	3 300 €	13 168,00 €
Ligue	28 500,00 €	22 000 €	5 280,00 €	1 500 €	23 500,00 €

3.2. Nouveau membre commission UNSS

Christian Privat, Vice-président Développement présente la candidature de Céline De GROOTH, professeure d'EPS à l'académie de Toulouse et licenciée au club de Ramonville, au sein de la commission FEDERATIONS AFFINITAIRES. Ceci s'ancre dans un objectif commun entre la ligue et l'UNSS régional de travailler ensemble.

Vote – 2 :

La question posée aux membres du CA est : « Êtes-vous favorables à l'intégration de Céline De GROOTH au sein de la commission FEDERATIONS AFFINITAIRES ? ».

Le vote portant sur une personne a lieu à bulletin secret.

Résultat du vote : Pour (11) Contre (0) Abstention (1)

L'intégration de Céline de GROOTH à la commission est approuvée à la majorité.

3.3. Création Club Castelnau d'Estretfonds

Bilan sur l'inauguration du club de Castelnau d'Estretfonds en Septembre 2021.

On reconnaît une forte demande sur l'Est toulousain et notamment sur Balma où peu de clubs sont présents. Pour y répondre, il sera important de se focaliser sur la création de nouveaux clubs dans les secteurs où de nouvelles infrastructures sont en construction.

Sport pour tous et prévention / Nouvelles pratiques**3.4. Bilan sportif et financier AirBad**

Lors de la saison 2020-2021 la ligue avait proposé le Airbadminton à l'évènement « Toulouse Plage » exclusivement compte tenu du contexte sanitaire. À cette occasion il avait été proposé à tous les clubs intéressés de s'investir dans le Airbadminton.

Quelques chiffres clés :

La ligue a investi dans 42 kits (pour 85 kits fabriqués sur toute la France). Pour l'instant 35 d'entre eux ont été revendus à 16 structures réparties sur tout le territoire Occitan.



Il reste 7 kits disponibles au prêt.

Bilan sur le circuit Airbad'occ Tour :

5 sites ont été retenus mais seulement 2 dates se sont tenues avec une participation de 24 participants. L'organisation de ces événements a été calquée sur l'organisation d'un tournoi de badminton « indoor ». Or le Airbad étant une activité ne répondant pas aux mêmes contraintes que le badminton (contraintes météorologiques notamment), il serait judicieux de s'adapter.

En effet si un tel tournoi a lieu sur la plage, les inscriptions doivent pouvoir être prises jusqu'au dernier moment pour pouvoir permettre au plus de gens possible (ex : vacanciers) d'intégrer les tableaux. Ici des événements ont été annulés une semaine à l'avance faute d'inscrits.

Cela pourrait avoir comme conséquence de faire découvrir la pratique à un plus grand nombre mais également d'attirer de potentiels nouveaux joueurs.

Cette observation a également été faite à l'échelle nationale.

Bilan Toulouse Plage :

De mi-juillet à fin-août, 40 créneaux ont été mis en place par la ligue soit 5 de plus que lors de l'édition précédente.

Il est à regretter le manque de tournoi promotionnel pour favoriser les étapes de l'AirBad'Occ Tour dans les clubs afin d'attirer des joueurs supplémentaires.

Sur les 40 animations, plus de 1100 personnes sont venues pratiquer, ceci malgré la situation sanitaire.

Malgré le bilan mitigé des différentes activités Airbad sur la région, 70% des acteurs de cette année sont prêts à renouveler l'expérience.

Cette activité a donc besoin de temps pour que les joueurs la connaissent, la comprennent et s'organisent autour d'elle.

Une fois ancré dans les habitudes des joueurs, le Airbad pourrait devenir un outil précieux de communication pour le badminton « indoor » voire une discipline à part entière au sein de la FFBaD.

Remarque est faite que le partenariat pourrait consolider le bilan financier de cet événement.

[Retrouvez l'intégralité du bilan financier provisoire ici.](#)

4. Pôle RESSOURCES

Equipements

4.1. Point SRE et Région

Le Schéma Régional des Equipements (SRE) est un recensement, un diagnostic et une projection sur les 8/10 ans à venir en termes d'équipement de badminton (constructions/rénovation d'infrastructures).

Le président présente la problématique connue avec la nouvelle infrastructure de la ville de Gignac (34) dans laquelle seuls les angles des terrains de badminton ont été tracés.

Une réunion s'en est suivie avec la Région qui finance une partie de cette Halle des Sports.

De cette réunion en sont ressortis les problèmes de coordination, de cahier des charges voire de compréhension des règlements.

La Région propose donc une nouvelle réunion le 29 septembre lors de laquelle sera présenté le SRE de la ligue.

Cela a pour objectif que lors des prochaines constructions ou rénovations d'infrastructures sur le territoire, les consignes d'aménagement pour le badminton soient claires et que les échanges entre la ligue et la Région en soient facilités.



Communication / Marketing / Partenariat

4.2. Amendements contrat partenariat SPORTMINEDOR

Le contrat partenariat SPORTMINEDOR a beaucoup souffert des 2 années COVID. De plus ce contrat n'était pas adapté aux besoins de la ligue car trop conséquent. Les négociations ont donc repris et le contrat a été revu à la baisse et étalé en contrepartie.

Le président remercie David ANGELATS et Roxane VENUTI pour leur investissement dans ce dossier.

[Vous pouvez consulter le document présentant les modifications du dit contrat ici.](#)

5. Secteur VIE SPORTIVE

5.1. Calendrier sportif : ajout date banalisée championnats départementaux

Le weekend des 11 et 12 juin 2022 est retenu comme date banalisée pour les championnats départementaux.

Cela permettra aux comités de choisir, s'ils le souhaitent, ce weekend pour organiser leurs championnats et de n'être ainsi en concurrence avec aucun autre tournoi.

Un vote est organisé pour valider ou non cette date.

Vote – 3 :

Résultat du vote : Pour (12) Contre (0) Abstention (0)

La banalisation des 11 et 12 juin pour l'organisation des championnats départementaux est approuvée à l'unanimité.

5.2. Attribution des compétitions régionales

Dates des compétitions à attribuer

Compétitions à attribuer

- > Circuit Régional Jeunes 1 : 04 et 05 décembre 2021
- > Circuit Régional Jeunes 2 : 22 et 23 janvier 2022
- > Circuit Régional Jeunes 3 : 12 et 13 février 2022
- > Championnat Régional Jeunes : 02 et 03 avril 2022
- > Championnat Régional Handi/Vét : 30 avril et 01 mai 2022
- > Championnat Régional individuel: 14 et 15 mai 2022
- > Coupe Interdépartementale : 04 et 05 juin 2022
- > Circuit Régional Jeunes 4 : 18 et 19 juin 2022

8 compétitions

Dans l'année la ligue organise 8 compétitions régionales.

Pour les compétitions reportées de 2020-2021 (CRJ 2, CRJ 4 et Coupe Interdépartementale), les candidats retenus la saison précédente restaient prioritaires. Il a été donné aux clubs l'opportunité de proposer leurs candidatures pour l'organisation des compétitions restantes.



Sur les 5 compétitions proposées, 2 n'ont eu aucun candidat et 3 dossiers ont été déposés pour l'organisation du CRJ 1 les 04 et 05 décembre 2021.

Les membres du secteurs VIE SPORTIVE se sont donc réunis et proposent une co-organisation Nîmes/Manduel car ils ont une nouvelle équipe organisatrice et une nouvelle salle de 9 terrains, les autres candidats ont déjà organisé un CRJ.

Il a été proposé aux deux clubs non retenus pour l'organisation du CRJ 1 de prendre en charge les deux compétitions qui n'avaient pour l'instant reçu aucune candidature. Un retour de leur part est attendu.

Propositions du secteur vie sportive

- > Circuit Régional Jeunes 1 : Co-organisateur **Nîmes Manduel**
 - ~ Nouvelle équipe, nouveaux dans l'organisateur de compétitions régionales, nouvelle salle, 9 terrains
3 organisateurs potentiels
 - ~ Proposition aux deux clubs candidats à l'étape 1 non sectionnés d'organiser le championnat régional individuel ou le CRJ 3

- > Circuit Régional Jeunes 2 : **Volant des Albères** (Argeles sur Mer) -> report de 2021

- > Circuit Régional Jeunes 3 : /

- > Championnat Régional Jeunes : **Saint Orens**
 - ~ Déjà organisateur d'un CIJ, salle neuve, 10 terrains

Propositions du secteur vie sportive

- > Championnat Régional Handi/Vét : **Castanet**
 - ~ Se lance dans l'ouverture d'une section handibad, 7 terrains

- > Championnat Régional individuel: /

- > Coupe Interdépartementale : **Rabastens**
 - ~ A déjà souhaité organiser la coupe annulée par le passé

- > Circuit Régional Jeunes 4 : **Castelnaudary** -> report de 2021

2 votes sont proposés aux membres du CA :

- Validation des préconisations de la commission à propos du CRJ 1
- Validation groupée des candidatures à l'organisation des Championnats Régionaux Jeune et Handi/Vétérans.

Aucun membre du conseil ne témoignant de son opposition, les 2 votes sont effectués.

Vote – 4 :

Résultat du vote : Pour (12) Contre (0) Abstention (0)

Les préconisations sont approuvées à l'unanimité.

Vote – 5 :

Résultat du vote : Pour (12) Contre (0) Abstention (0)

Les candidats sont retenus à l'unanimité.

Remarque :

2 compétitions n'ont pas été pourvues. Si aucun organisateur ne se propose, les compétitions devront être annulées.

La validation de nouveaux candidats sera également soumise à un vote lors d'une prochaine réunion.

5.3. Projet évolution Coupe Interdépartementale

Les comités départementaux ont été consultés à l'occasion du CPC début septembre sur l'organisation de cette coupe pour voir comment relancer cette compétition.

Il en est ressorti que les comités préfèrent que la coupe se déroule sur un seul weekend (2 ou 3 jours) et non en deux phases (qualificative et finale) comme proposé.

Les benjamins et minimes pourraient participer avec ajout des cadets si la place est suffisante.

La participation à la compétition des poussins est à étudier.

Le comptage de point pourrait ressembler aux jeux olympiques de la jeunesse avec des points accumulés/relais. Par exemple : SH minime en 11 points puis SD minime jusqu'à 22 points en partant du score précédent et ainsi de suite, l'objectif étant que les jeunes jouent en équipe.

Le format « Ronde Italienne » de Poona pourrait correspondre mais des modifications seront nécessaires pour éviter que deux joueurs restent trop longtemps sur le terrain.

Enfin il est souhaité que la formule choisie puisse permettre l'acquisition de points aux jeunes compétiteurs.

Il est nécessaire que la réflexion aboutisse avant la fin de l'année afin que le nouveau règlement puisse être rédigé et présenté à la validation du CA.

La compétition aura lieu les 04 et 05 juin 2022 (weekend de pentecôte).

Le Président lève la séance à 20h45 en remerciant les présent(e)s pour leur participation et les synthèses préparées en amont qui ont permis de respecter les délais. Il ajoute qu'il serait appréciable dans la mesure du possible d'organiser la prochaine séance en présentiel.

Christophe FAULMANN
Président

Jean-François ANINAT
Secrétaire général

